



ÉCOLE DE MUSIQUE VINCENT-D'INDY

INTER-ÉLÈVES 2017

44^e édition

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

REGLEMENTS CONCERNANT TOUS LES NIVEAUX ET TOUS LES INSTRUMENTS:

- Le concours s'adresse aux élèves des professeurs affiliés en règle de l'année courante.
- Les instruments admissibles sont : piano, violon, alto, violoncelle, flûte à bec, flûte traversière, guitare.
- Chaque élève doit être inscrit dans un seul niveau.
- Il revient aux professeurs la responsabilité d'inscrire le bon niveau des pièces dans chaque classe selon les exigences des règlements. Dans le cas d'une mauvaise classification, la pièce sera disqualifiée.
- Les concurrents ne doivent pas se présenter dans une année inférieure à leur niveau d'examen.
- Les concurrents qui ont remporté un prix doivent se présenter dans un niveau supérieur l'année suivante.
- Les épreuves sont publiques et le silence est de rigueur.
- Les concurrents doivent présenter aux juges une copie originale des pièces. **Les photocopies ne sont pas acceptées.**
- **Pour tous les instruments** : les élèves qui veulent participer au concours en 7^e, 8^e, 9^e années, Post-lauréat et Classe-Concert doivent avoir passé des examens d'instrument au cours des années précédentes, d'un niveau inférieur d'un maximum d'un ou deux ans.
- **Concert-gala** : Une tenue vestimentaire appropriée est exigée lors des galas; le port du jeans n'est pas de mise et les cheveux longs doivent être attachés afin de dégager le visage. Tout appareil électronique de type iPod, iPad, cellulaire doivent être mis hors fonction.

DUOS/TRIOS 2017

- La classe de duos/trios s'adresse aux élèves des niveaux Préparatoire à 9^e année.
- La classe de duos/trios est indépendante des autres classes.
- Les concurrents doivent obligatoirement s'inscrire dans les classes régulières en solo.
- Les partitions originales sont exigées pour les élèves **et** pour les juges sous peine de disqualification.

	PIANO	CORDES	FLÛTES	GITARE
ÂGES	Préparatoire : 7 ans et moins au 31 décembre 2016 1^{re} année : 11 ans et moins au 31 décembre 2^e à post-lauréat : Aucune limite d'âge	Préparatoire : 9 ans et moins au 31 décembre 2016 1^{re} année : 11 ans et moins au 31 décembre 2016 2^e à post-lauréat : Aucune limite d'âge		1^{re} année : 8 à 11 ans au 30 décembre 2016 2^e à 7^e année : aucune limite d'âge
CLASSES	2 classes obligatoires sur 5 classes proposées.	Préparatoire et 1^{re} 2 classes obligatoires 2^e année au Post-Lauréat 3 classes obligatoires.	1^{re} à la 4^e année : 2 classes obligatoires 5^e année au Post-Lauréat : 3 classes obligatoires	1^{re} à la 3^e année : 2 classes obligatoires 4^e à la 7^e année : 3 classes obligatoires
MÉMOIRE	Mémoire obligatoire pour tout	Mémoire obligatoire pour les pièces et le concerto	FLÛTE À BEC : Mémoire obligatoire pour tout. FLÛTE TRAVERSIÈRE : 1^{re} à 4^e année : la mémoire est obligatoire. 5^e à post-lauréat : la mémoire est obligatoire pour le concerto ou la pièce.	Mémoire obligatoire pour tout